

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	CAMBRAI	Numéro	7510058533
Adresse du site	162, rue Marcadet	Hauteur	R+9 (30m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	29/04/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	06/05//2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	29/06/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 60°, 190° et 340°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 7m des antennes, porte à 4.53m, terrasse à 2m et Skydôme à 6.21m	Vis-à-vis (25m)	R+11 (36m) 340°
Estimation	3G/4G/5G (2100): 60° <4V/m - 190° <5V/m - 340° <3V/m 5G (3500) : 60° <5V/m - 190° <5V/m - 340° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 32.72m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 33.72m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 intégrées dans une fausse cheminée
Zone technique	Création de la zone technique autoportante au niveau de la terrasse.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Maternelle Ruisseau	6 Rue du Ruisseau, 75018 Paris,	12m	NON	145m	2.03
ÉCOLE MATERNELLE LAMARCK	4 square Lamarck, 75018 Paris	7m	NON	152m	0.1
Micro-crèche Babilou Paris Marcadet	150 Rue Marcadet, 75018 Paris	5m	NON	41 m	1
Micro-crèche Babilou Paris Cottages	7-9 Rue des Cottages, 75018 Paris	5m	NON	80m	1.65
Crèche Les Petits Chaperons Rouges	148 Rue Marcadet, 75018 Paris, France	5m	NON	41m	0.039
Crèche les explorateurs de lamarck	194 Rue Marcadet, 75018 Paris	5m	NON	150m	0.040

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

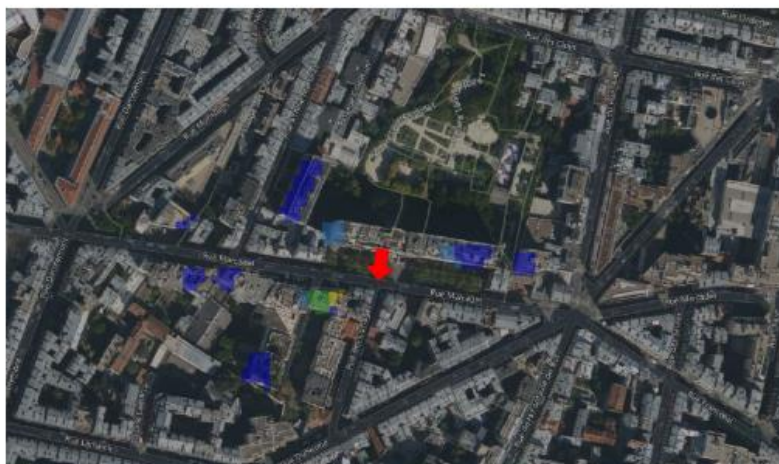
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 60°</i>	<i>Azimut 190°</i>	<i>Azimut 340°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>30.5 m</i>	<i>26.5 m</i>	<i>28.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. *Azimut 190°: antennes fixes*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m:	
Entre 4 et 5 V/m:	
Entre 3 et 4 V/m:	
Entre 2 et 3 V/m:	
Entre 1 et 2 V/m:	
Entre 0 et 1 V/m:	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 190°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	32.5 m	30.5 m	32.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 190°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 30.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

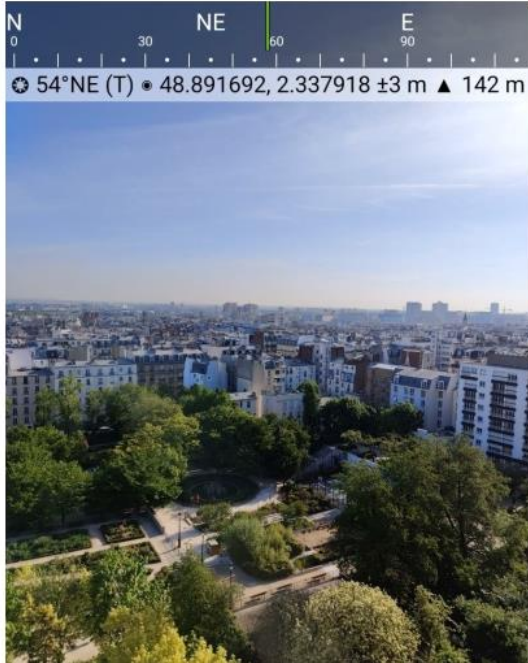


Après travaux

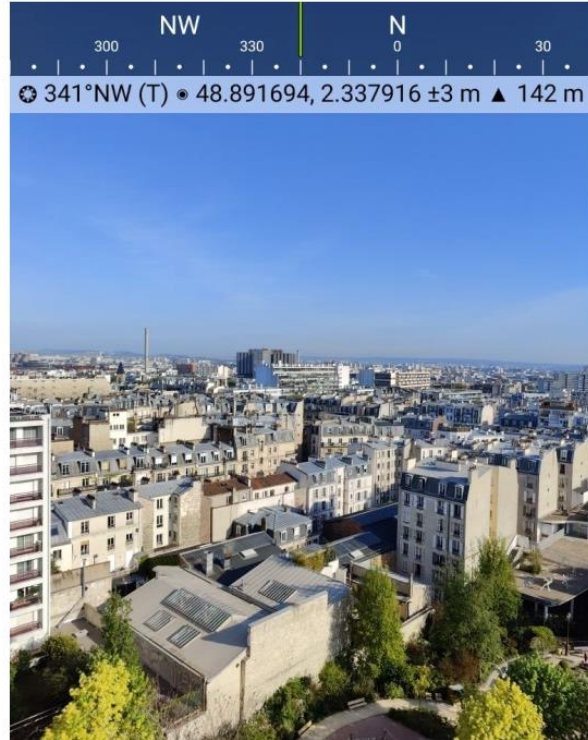


Vue des Azimuts

Azimut 60° :



Secteur 2 Azimut 340° :



Secteur 1 Azimut 190° :

